



L'ESSENTIEL

1. Carottes : premières tendances et lutte contre l'oïdium
2. Luzerne, une croissance ralentie
3. Binage des colzas
4. Attention Datura, pour mes vaches ce n'est pas la joie !
5. Retour sur la journée technique bandes fleuries
6. Agenda : 21 novembre, 1ères rencontres régionales Grandes cultures

Observations et conseils

1. Carottes : premières tendances et lutte contre l'oïdium

Premières tendances

A la fin du mois d'août les premiers arrachages de carotte précoce ont débuté.

Le rendement moyen, autour de 50 t/ha, est conforme au potentiel permis par les conditions de l'année. C'est malgré tout un résultat technique inférieur de 5 à 10 t/ha par rapport à l'an dernier (2017, année exceptionnelle pour la carotte !).

La demande est en forte progression, contrairement à l'offre qui évolue moins rapidement ; cette situation entraîne une tension favorable aux producteurs sur le marché.

Les caractérisations des parcelles dédiées à la conservation confirment les résultats obtenus sur les premiers arrachages, pour les parcelles irriguées.

Par ailleurs, cette campagne conforte ce que nous avons déjà pu évaluer : produire à sec est fortement risqué et entraîne, lors de périodes de sécheresse prolongée, des pertes de potentiel allant jusqu'à la destruction de la parcelle.

En effet, 30% des surfaces ne seront pas récoltées pour le marché de frais et seront orientées vers la transformation ; 20% ont été retournées dès la mi-juillet.

Les premiers arrachages de carotte de conservation devraient débuter autour du 15 octobre, si les conditions météorologiques sont favorables : il est impératif que la température du sol soit inférieure à 12° et que son humidité permette d'avoir une teneur en eau comprise entre 10% et 20%. Il est important de respecter ces deux règles pour ne pas pénaliser le potentiel de conservation.



Chantier de récolte à l'EARL Beudaert à Verpillères (80)

Lutte contre l'oïdium

On observe sur l'ensemble des parcelles une forte pression de l'oïdium depuis le 10 août. La plupart des producteurs ont su le ralentir, voire pour une partie d'entre eux le stopper, en alternant les traitements à base de soufre micronisé et d'huile essentielle d'orange douce (produits commerciaux ayant obtenu une AMM). Les attaques d'oïdium précoces favorisent le développement de l'alternaria qui diminue la capacité de résistance mécanique du feuillage et entraîne des pertes de récolte lors de l'arrachage par les fanes.

Il est donc conseillé de maintenir la protection anti-oïdium à base d'huile essentielle d'orange douce et d'intervenir 24 h plus tard avec un engrais foliaire de type cocktail de purin de plantes. Ces

Stimulateurs de Défense Naturelle (SDN) permettent de redonner un coup de fouet aux plantes et de garder un feuillage le plus sain possible jusqu'à la récolte.

Il donc temps, si cela n'est pas encore fait, de s'assurer du bon entretien des matériels de récolte. La fenêtre météo pour récolter dans de bonnes conditions est relativement étroite, autour de 10 jours entre le 15 octobre et la 1^{ère} semaine de novembre. Il faut être au rendez-vous de la performance ces jours-là.

Vérifier également les frigos, afin de réaliser des descentes en température très rapides et ensuite de pouvoir conserver les carottes à 0,5°C et 70% d'hygrométrie à cœur de palox.

Jean-Pierre PERAL

2. Luzerne, une croissance ralentie

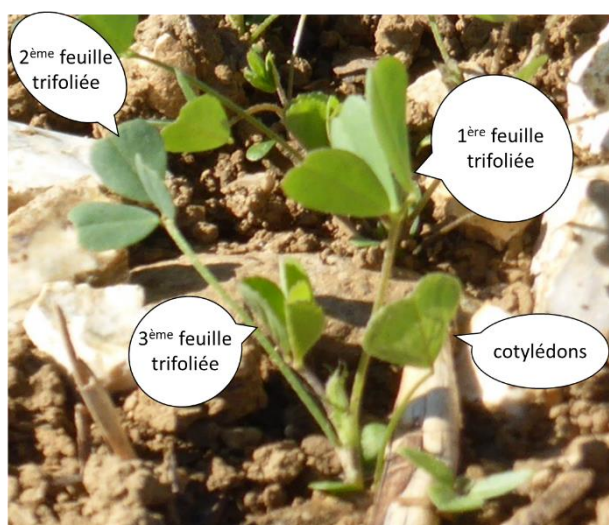
Les semis de luzerne réalisés cet été ont bénéficié d'un régime de précipitation très limité. Les premiers semis début août sont désormais suffisamment développés pour pouvoir passer l'hiver. Attention, si vous devez passer le broyeur à ne pas couper la luzerne trop rase. Elle perdrait alors son pouvoir couvrant et pourrait se resalir en période hivernale.

Dans les **derniers semis réalisés fin août**, les observations en culture montrent que les jeunes plantes ont atteint **le stade 3 feuilles trifoliées** (photo ci-contre).

C'est le stade minimum requis pour pouvoir passer l'hiver. Les spécialistes estiment en effet que la jeune plante doit avoir un enracinement suffisant (**pivot de 8 à 9 cm**) et un **diamètre au collet de 2 mm** pour éviter le risque de destruction hivernal 8 années sur 10.

Les températures plus fraîches du mois d'octobre ralentissent désormais la croissance de la jeune légumineuse. Les prochains semis se feront désormais au printemps.

Gilles SALITOT



3. Binage des colzas

Malgré la pluviométrie aléatoire de l'été, les colzas ont pu profiter des averses pour lever. La douceur de septembre a favorisé une croissance rapide, meilleur moyen pour limiter les attaques de ravageurs et concurrencer les adventices. A noter que les altises sont restées discrètes, sans provoquer de dégâts particuliers. Les colzas semés autour du 20 août sont actuellement au stade 8 feuilles, assurant déjà une bonne couverture sur le rang. Le binage, possible dès le stade 3-4 feuilles du colza, permettra un nettoyage efficace de l'inter rang. Le plus souvent, deux passages à l'automne suffisent. En sortie d'hiver, les conditions sont moins favorables et le colza est alors trop développé.

Photo : semis du 16/08 à Rubempré. Le premier binage a été effectué le 20/09. Le précédent trèfle violet, démonté début juillet, fournit au colza l'azote nécessaire à un bon développement avant l'hiver.



Pierre MENU

4. Attention Datura, pour mes vaches ce n'est pas la joie !

Le Datura (*Datura stramonium*) est une plante hautement toxique (en plante entière) pour les hommes comme pour les animaux. Le manque d'eau de ce printemps et de cet été a considérablement favorisé le développement de cette adventice dans notre région.

Vérifiez que vous n'en avez pas dans vos ensilages ou prairies !

La plante, **riche en alcaloïdes, est toxique** quel que soit le mode de conservation. Il est impératif de **ne pas distribuer les fourrages contaminés** aux animaux.

La dose mortelle de cette plante a été estimée à 300 g/j de matière fraîche pour une vache.

Les animaux présentent des signes d'abattement, des troubles nerveux et de l'anorexie. Il n'y a pas d'antidote et la seule solution est d'arrêter immédiatement la distribution du fourrage contaminé.

Pour s'en débarrasser il faut arracher la plante avant qu'elle ne contamine les fourrages. Elle est également dangereuse pour l'homme et le port de gants est obligatoire.



Photos : Datura - Alain Lecat - Carvin

En cas de maïs contaminé, il est conseillé de récolter le maïs sous l'épi ou en maïs grain.

Claire BARLET – Alexandre CARLU et Christelle RECOPE

Informations

5. Retour sur la journée technique bandes fleuries à Saint Laurent Blangy (62)



Le 26 septembre, 70 personnes sont venues s'initier aux bandes fleuries dans la lutte contre les ravageurs des cultures.

La matinée a été consacrée à la présentation de résultats d'essais d'implantation de diverses bandes fleuries en Hauts de France par la FREDON et la Chambre d'agriculture des Hauts de France (projet MUSCARI).

Les premières conclusions montrent une bonne efficacité sur l'attractivité des auxiliaires. Il faut de la diversité dans la bande fleurie : entre 8 et 15 espèces. Cette attractivité s'explique par une floraison précoce et très étalée dans l'année (amplitude écologique) qui attire et maintient les auxiliaires dans les bandes. Pour la composition, il est nécessaire de mettre des **fleurs d'origine locale et naturelle** et non des fleurs d'origine horticole sélectionnée (cosmos, zinia, centaurée, et autres fleurs exotiques...). Ces dernières représentent des leurres pour les insectes.

Un autre aspect abordé concerne le semis et l'entretien de ces bandes fleuries. Les échecs sont fréquents lorsque les règles suivantes ne sont pas respectées :

- Pour les fleurs messicoles et les « mélanges auxiliaires », mieux vaut les planter à l'automne : de septembre à mi-octobre. Un semis d'automne permet une floraison précoce au printemps, moment où l'on souhaite voir apparaître les auxiliaires. Cela permet également de réaliser des faux semis afin de limiter la présence d'adventices.
- Les graines de fleurs étant très fines, la préparation doit être soignée pour faciliter le contact graine-sol. Attention, la réussite du semis passe par un semis de graines **déposées** sur le sol et non enfouies ! La seule herse du semoir suffit à recouvrir les graines de terre, complété d'un roulage si la terre est sèche.
- Une bande fleurie s'entretient pour plusieurs années ! Après la 1^{ère} floraison, il est nécessaire de faucher ou broyer les annuelles pour laisser passer de la lumière pour les plantes vivaces. Tenter l'expérience, dès cet automne, sur de petites surfaces ou des linéaires pour commencer. Nous restons à votre écoute, pour vous guider dans le choix qui s'offre à vous.

Alain LECAT

A visiter, le site du projet MUSCARI, riche en informations : <https://wiki.itab-lab.fr/muscari/?ChoIsir>

6. Agenda

- **Les 10 et 11 octobre**, à Launois sur Vence (08), le MABD organise une **formation** : « **comprendre, élaborer et utiliser les préparations biodynamiques** ». Formation à la fois théorique et pratique sur ces préparations qui sont essentielles à la pratique de la biodynamie. Pour y participer, Maryna Bogdanok - 03 89 24 68 37 - m.bogdanok@bio-dynamie.org
- « Save the date » - **mercredi 21 novembre 2018**
1ères Rencontres Grandes cultures biologiques en Hauts de France. La journée portera sur la **diversification des rotations biologiques**, avec des témoignages de producteurs et d'opérateurs. En pièce jointe à ce message, vous trouverez l'annonce de la manifestation.

Conseil collectif rédigé le 2 octobre 2018, valable pour les Hauts de France

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « agriculture biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France.
En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette.
CA de l'Aisne, 1 rue René Blondelle - 02007 Laon - CA de l'Oise, rue frère Gagne BP 40463 - 60021 Beauvais - CA de la Somme - 19 bis rue Alexandre Dumas - 80096 Amiens
Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur le site <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/>
Coordination et renseignements : Gilles Salitot - Tél. 03 44 11 44 65 - gilles.salitot@agri60.fr
Action réalisée avec l'appui financier du ministère en charge de l'agriculture - CAS DAR -Reproduction interdite N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) - PI 00740 (CA 80)
"Programmes, tarifs et conditions générales de nos stages de formation disponibles sur demande". OPE COS ENR 6 15 12 13